

# URT

le Bulletin  
Municipal



JANVIER 2010 • NUMÉRO 8

## Le Mot du Maire

*La traditionnelle période d'échange de vœux vient à peine de se terminer. Cependant, au début de cette nouvelle année, je souhaite que toutes et tous, puissiez concrétiser vos projets, auprès des personnes qui vous sont chères.*

*J'adresse un message chaleureux de bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, et la poursuite d'un quotidien paisible, à toutes celles et à tous ceux qui, au fil du temps, ont fait le choix d'y résider. À l'issue d'une année de travaux, l'espace culturel et sportif "Jean Castaings", vient d'être inauguré par Madame Michèle Alliot-Marie, Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés. Elle remet les insignes d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, à celui qui est l'actuel Président du Conseil Général, et fut aussi le premier magistrat de la Commune pendant 25 ans. Avec nos plus vives félicitations, nous lui transmettons une marque d'estime qui est le fidèle reflet de notre gratitude.*

*Ces deux structures sont maintenant opérationnelles, et leur gestion en est confiée à Sandrine Minvielle et Jean-Marc Claverie, auxquels je souhaite une bonne intégration, au sein de la collectivité locale.*

*Afin que chaque urtoise et chaque urtois puisse découvrir les nouvelles installations, une journée "portes ouvertes" sera mise en place le plus rapidement possible, avec le soutien de la Fédération Française de Pelote Basque.*

*Les travaux d'extension et d'aménagement du groupe scolaire ont débuté le 16 décembre 2009, pour une durée de douze mois environ. Toutes les précautions sont prises, afin que l'intervention des différents corps de métier, se fasse en toute sécurité.*

*Au fil des réalisations, la municipalité prouve sa volonté d'accompagner le village dans une indispensable modernité.*

**Robert LATAILLADE**

## Inauguration du nouvel espace culturel et sportif Jean Castaings



## Le 16 janvier 2010...

Le Maire Robert LATAILLADE, en présence de Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre d'état, Garde des Sceaux, Ministre de la justice et des Libertés, et de nombreuses autres personnalités a inauguré le nouvel espace culturel et sportif Jean CASTAINGS.

Ce projet initialisé par Jean CASTAINGS et la Municipalité précédente répond à la demande des associations culturelles et sportives locales et s'inscrit dans un contexte de développement de la commune d'URT.

## Sommaire

- Inauguration... > page 1
- Le 16 janvier 2010... > page 2
  - l'Actu > page 3
  - Urt Pratique > page 4

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : [contact@urt.fr](mailto:contact@urt.fr)

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie des 3 Vallées • Bardos

# Le 16 janvier 2010...

Florilège en images d'une soirée qui comptera dans la vie du village !



Hommage de la Municipalité à Christophe DIZY, président d'URT VELO 64 et à Quentin AUBAGUE double champion du monde 2009 UCI de para cyclisme



Bénédictio de l'édifice par le curé de la paroisse ; l'abbé PREDAIGNE



Jean CASTAINGS devant la plaque portant son nom



Remise des insignes d'officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur par Michèle ALLIOT-MARIE à Jean CASTAINGS



Cadeau du maillot de champion de monde de Quentin AUBAGUE à Robert LATAILLADE



Échanges de médailles d'honneur entre Michèle ALLIOT-MARIE et Robert LATAILLADE



Hubert CAZAURANG rend hommage à Jean CASTAINGS au nom de l'association des Anciens Combattants Urtois

## ■ Vœux de l'intercommunalité

Le 22 janvier 2010 le Maire Robert LATAILLADE et la municipalité ont accueilli dans leur nouvelle salle, le président de l'Intercommunalité NIVE ADOUR, Roland HIRIGOYEN et les représentants des communes adhérentes pour la cérémonie des Vœux. Après les mots de bienvenue du Maire, le Directeur Général des Services Manuel ZAMORA a fait le bilan de l'année écoulée et évoqué les nouvelles orientations de l'état en direction des collectivités territoriales. Lors de son intervention, le Président a notamment souligné la parfaite intégration de notre commune dans l'intercommunalité et a mis l'accent sur 2 points particuliers : le transfert de la crèche à l'Intercommunalité le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et le maintien de la déchetterie à URT.





**Contact / Renseignements :**  
**ACCUEIL ESPACE SPORTIF ET CULTUREL**  
**Sandrine MINVIELLE - Jean Marc CLAVERIE**  
 Bureau M.V.A.  
**Tél.: 05 59 93 82 13 / 06 31 55 57 83**

## ■ Location / réservation du nouvel espace culturel et sportif, mode d'emploi

### ● Salle - Cuisine

#### TARIFS SALLE

	SALLE + CUISINE		SALLE
	1 Jour	2 Jours	
Urtois	200 €	300 €	100 € (associations)
Extérieur	500 €	700 €	

**Descriptif :** La salle accueille confortablement 200 personnes env. et au maximum 300 personnes (*sans estrade*). Elle est équipée de tables, chaises, couverts et d'une estrade modulable (24 m²).

La cuisine est équipée de sauteuse, armoire chauffante, réfrigérateur, chambre froide, lave-vaisselle, friteuse, four mixte 10 niveaux, 4 feux vifs. Un service de table et une batterie de cuisine viennent compléter l'équipement. Les planchas, proscrites à l'intérieur des cuisines seront acceptées à un seul et unique endroit à l'arrière du bâtiment. Tout l'équipement est réservé à la salle et ne sera pas proposé à la location particulière.

**Réservation :** Les renseignements et réservations se font auprès du service d'accueil.

Par principe, jusqu'à l'établissement du calendrier des manifestations locales (*arrêté en fin d'année*) la reconduction des manifestations aux mêmes dates que l'année en cours est prioritaire.

La réservation est effective après versement d'acomptes (30% du montant). Le solde sera acquitté à la remise des clés.

Un chèque de caution sera demandé à la réservation et restitué sans déchet après second état des lieux. Les installations seront rendues nettoyées, vaisselle et mobilier rangés.

Un tarif de remplacement est établi pour les bris ou manquements.

Les frais énergétiques (*Chauffage pré-réglé, éclairage, eau*) sont inclus dans le tarif.

**Responsabilité :** L'utilisateur engage sa responsabilité personnelle en cas de sinistre ; Il attestera d'une police d'assurance couvrant les risques des activités pratiquées. La sous-location ou mise à disposition de tiers est formellement interdite. En cas de perte de clé, seront facturés non seulement le remplacement de celle-ci mais aussi l'ensemble des serrures du secteur couvert.

### ● Trinquet

#### TARIFS TRINQUET *Lumières et douches comprises*

	En Journée (17 h00 inclus)	Soirée (A partir de 18 h00)
Abonnement*	100 € / 2mois	120 € / 2mois
A la carte	12 € / heure	16 € / heure

\* : 1 heure hebdomadaire

**Occupation - réservations :** Club résident : Le vendredi soir, tout au long de l'année, le trinquet est réservé à partir de 18H00 aux entraînements et compétitions du club local AHURTI PELOTE.

**Tournoi :** Les soirées de janvier à fin avril principalement sur semaine, sont réservées au déroulement du tournoi organisé par le club.

**Abonnements :** Les heures d'abonnement sont attribuées de mai à décembre, par reconduction tacite bi-mensuelle.

La révision du planning est faite en début d'année (pendant le tournoi) avec priorité à la reconduction des abonnements puis à l'attribution des disponibilités restantes aux demandes locales.

Tout retard dans l'acquiescement d'abonnement bi-mensuel suspend automatiquement l'accès au trinquet et de fait, dénonce l'attribution du créneau horaire contracté.

### ● Consignes d'utilisation

**L'utilisation est soumise aux règles suivantes :** L'aire de jeux est réservée uniquement aux personnes munies de chaussures de sport. Le port de lunettes de protection est obligatoire pour les 4 joueurs.

Une assurance est obligatoire (*responsabilité civile*) pour la pratique occasionnelle ou régulière de la pelote basque. La mise en route de l'ascenseur se fait uniquement sur demande préalable au moment de la remise des clés de l'entrée principale.

Les animaux sont interdits dans l'enceinte du bâtiment.

La présence d'enfant mineur sur l'aire de jeu, en galerie ou gradins supérieurs relève de la surveillance et de la responsabilité d'un accompagnateur majeur.

**Mise en route trinquet :** Février mars et avril (*en soirée sur semaine*) seront privilégiés à l'organisation d'un tournoi de Pala gomme pleine. Sauf impératifs, pendant cette période, les journées sur semaine, les samedis et dimanches seront libres pour les demandes à la carte. Les Urtois désireux de s'abonner sont priés de se faire connaître avant le 12 mars au Service Gestion Municipale.

*Les personnes intéressées ou désireuses d'intégrer le club de AHURTI PELOTE pourront se renseigner sur le mode de fonctionnement interne et conditions d'adhésion auprès de ses dirigeants :*

**Hervé MINVIELLE, Président 06 07 86 67 75**

**Sébastien ECHEVESTE, Secrétaire 06 46 84 26 28**

## ■ SDIS 64

### INTERVENTIONS RELATIVES AUX HYMÉNOPTÈRES

Par délibération n°122/2009 en date du 17 novembre 2009 le conseil d'administration a décidé que le SDIS n'assurait plus ce type d'intervention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, et précise qu'en cas de carence du secteur privé, les tarifs des destructions des nids d'Hyménoptères (*guêpes, frelons...*) seront fixés à 200 € (*au lieu de 60 aujourd'hui*) majorés de 100 € en cas d'engagement d'un moyen aérien motorisé (échelle ou bras élévateur) ou d'une équipe spécialisée en milieu périlleux. Cet abandon permettra au SDIS d'atteindre 3 objectifs à court terme :

- Accroître la disponibilité des sapeurs-pompiers pour assurer leurs missions
- Sécuriser juridiquement l'activité du SDIS au regard de la concurrence de l'activité des sociétés de désinsectisation privées
- Redéployer les économies réalisées sur des opérations budgétaires en lien direct avec les missions dévolues au SDIS.

## ■ Aménagement du groupe scolaire

### UN CHANTIER SE TERMINE, UN AUTRE COMMENCE...

Les travaux d'aménagement du groupe scolaire ont commencé ce début d'année. Dans quelques mois, les enfants bénéficieront de dortoirs plus grands,

de préaux, d'une cour de récréation modifiée et de nouveaux locaux qui abriteront le centre de loisirs.



## ■ Nouveaux Urtois...

C'est maintenant une tradition, les nouveaux résidents Urtois ont été reçus par la municipalité le vendredi 29 janvier 2010. Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Les divers échanges avec les élus ont permis de connaître les attentes de chacun, la réunion s'est clôturée par le verre de l'amitié.

## ■ Fête de Noël à l'école...

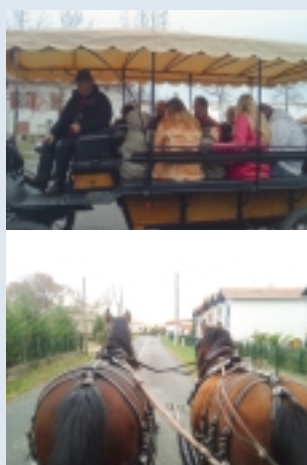
**JEUDI 17 DÉCEMBRE**, les enfants ont pu déguster un délicieux repas et tout cela dans un décor féérique de Noël... une façon de les mettre dans l'ambiance de tout ce qui allait suivre !



**VENDREDI 18 DÉCEMBRE**, l'Association des Parents d'Élèves a offert à nos chères têtes blondes un spectacle de qualité qu'ils ont bien apprécié, EZEC le FLOC'H, jongleur de bilboquet drôle et touchant, confronté à la rébellion de son instrument. Ce spectacle a précédé l'arrivée du Père Noël, très attendu comme chaque année et qui a fait sensation une nouvelle fois. Enfin les enfants ont pu déguster le goûter offert par la municipalité et sont tous repartis avec un Père Noël en chocolat... de quoi commencer les vacances de la meilleure des façons !

## ■ Parcours des crèches...

A pied, en voiture, en calèche, ils furent nombreux à parcourir les chemins les menant aux nombreuses crèches exposées devant nos maisons. Habitants des communes alentour, voisins espagnols, Urtois, se sont émerveillés devant ces somptueux tableaux bibliques. Merci à tous ceux qui, à la nuit tombante, nous ont enchantés et permis de redécouvrir la magie de Noël : Rendez vous est pris pour Noël 2010, la calèche très appréciée sera de nouveau là pour vous faire découvrir ce merveilleux parcours.



## Dernière minute ! ■ Centre de loisirs d'Urt

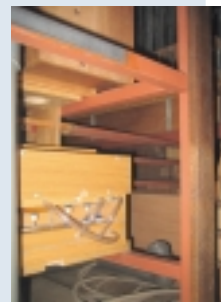
### VOUS SOUHAITEZ ENCADRER ET ANIMER DES GROUPES D'ENFANTS PENDANT L'ÉTÉ :

- Vous êtes motivé(e) et dynamique
- Vous êtes titulaire du BAFA ou stagiaire BAFA

Envoyez votre curriculum vitae et lettre de motivation à Monsieur le Maire / Mairie : Avenue des Pyrénées 64240 URT ou par mail à : loisirs-urt@wanadoo.fr

## ■ Un nouveau tremblant à l'orgue d'Urt...

À la suite du conseil d'administration du 8 novembre 2008, l'association « Les Amis de l'Orgue d'Urt » a fait installer un tremblant au niveau de l'orgue de l'église d'Urt. Cette pièce mécanique entièrement réalisée de manière artisanale par les facteurs d'orgue MM Pesce de Pau, permet de faire varier rythmiquement la pression du vent et donne un effet de « vibrato » aux tuyaux ainsi alimentés. Ces travaux d'installation du tremblant s'inscrivent dans la deuxième phase de restauration initiée en 2007 et complètent l'instrument afin de faire entendre en soliste les jeux de détails présents dans l'instrument. Une dernière précision sur les travaux : ils ont été entièrement financés par « Les Amis de l'Orgue d'Urt ».



## ■ Club l'Âge d'Or...

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 13 janvier 2010 à la Mairie d'Urt en présence de Madame TREPS représentant la municipalité. Le Conseil d'Administration s'est réuni le 20 janvier pour élire le bureau :

- Présidente : PELLICIER Claudette • Vice Président : LATOUR Francis
- Secrétaire : WOZNIAK Francesco
- Secrétaire Adjointe : MOREL Marie Antoinette
- Trésorière : OLHARAN Madeleine • Trésorier Adjoint : LACOSTE René
- Membres : LACOSTE Françoise - LASSALETTE Alain  
LEFORESTIER Christiane - PEIGNEGUY Germaine - VIDAL Liliane.

L'objet du Club est de rechercher les besoins des retraités, d'organiser loisirs et entraide sur un plan amical et solidaire. Les retraités et leurs conjoints(tes) sont accueillis sans condition d'âge.

## ■ Théâtre pour les 6-17 ans...

### Nouveau à Urt, Théâtre pour les 6-17 ans

Le mercredi matin de 10H à 12H à la MVA avec Madame BADY de l'Arthé Théâtre et Marc LAFAURIE

- **STAGE ATELIER THÉÂTRE** pendant les vacances scolaires de février.
- **Renseignements et inscriptions au : 05 59 56 22 19**

## l'Agenda

### ■ Février

<b>COURSE CYCLISTE ESSOR BASQUE</b>	Essor Basque	URT et environs	14 février
<b>SPECTACLE</b>	J.-F. Balardi	Espace Culturel	19 février
<b>DANSE DES BATONS</b>	Réveil Urtois	Village	20 et 21 février
<b>ADORATION</b>	Relais Paroissial	Église	21 février

### ■ Mars

<b>RÉCEPTION MAISONS FLEURIES</b>	Office de Tourisme	M.V.A	15 mars
<b>REPAS CHEVREUIL</b>	Âge d'Or	Salle Polyvalente	19 mars
<b>FÊTE DE St-JOSEPH</b>	AEP St Joseph	St Joseph	21 mars
<b>REPAS DES AINÉS</b>	CCAS	Salle Polyvalente	28 mars
<b>PROCESSION DES RAMEAUX</b>	Relais Paroissial	Église et Presbytère	28 mars

### ■ Avril

<b>OMELETTE PASCALE</b>	L'Urtelloise	Place du marché	5 avril
<b>PRESENTATION ORGUE</b>	Les Amis de l'Orgue	École	Début avril
<b>RONDE DES 3 VALLÉES</b>	Urt Velo 64	Salle Polyvalente	18 avril
<b>THÉÂTRE</b>	Jeunesse et Culture	Salle Polyvalente	24 avril
<b>SOUVENIR DES DEPORTES</b>	Anciens Combattants	Monument aux Morts	25 avril
<b>FINALES DE PELOTE</b>	Ahurti Pelote	Trinquet	Fin avril - début mai